Attestation d’indisponibilité du service remplacement

Conformément aux articles 3-7 et 25 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et à l’article 1251-60 du Code du travail, je soussignée, Madame GALZIN Florence, Présidente, atteste que le service remplacement du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret n’est pas en mesure sur la période du … *(date)* au … *(date)* d’assurer une mission de remplacement pour répondre au besoin exprimé :

par … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement)*

pour le poste de :

Fonctions : …

Catégorie : …

Cadre d’emplois : …

Grade : …

Dans le cadre d’un remplacement pour :

* Remplacement momentané d'un agent en raison d'un congé de maladie, d'un congé de maternité, d'un congé parental ou d'un congé de présence parentale, d'un passage provisoire en temps partiel, de sa participation à des activités dans le cadre d'une réserve opérationnelle, sanitaire, civile ou autre, ou de l'accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux ;
* Vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu dans les conditions prévues par [*l’article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984*](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000025553250?init=true&page=1&query=84-53&searchField=ALL&tab_selection=all)modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
* Accroissement temporaire d'activité ;
* Besoin occasionnel ou saisonnier défini au 3° de [*l'article L. 1242-2 du Code du travail*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072050&idArticle=LEGIARTI000006901195&dateTexte=&categorieLien=cid)***.***

En foi de quoi la présente attestation permet à … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement)* de recourir à une entreprise de travail temporaire.

Fait à Orléans, le … *(date)* Signature Florence GALZIN

Le CDG45 autorise la réutilisation de ses informations et documents dans les libertés et les conditions prévues par la licence ouverte sous réserve d’apposer la mention :

 **Source CDG45, titre et lien du document ou de l’information et date de sa dernière mise à jour**

Présidente